

RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 01638
Numéro SIREN : 888 653 896
Nom ou dénomination : A 3 PAS D ICI

Ce dépôt a été enregistré le 02/11/2022 sous le numéro de dépôt 11797

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires réunie le 12 septembre 2022

Le 12 septembre 2022, à 16h00, les actionnaires M. DUCLOS Stephan et M. LAURENT Julien de la société A 3 PAS D'ICI, société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros, dont le siège social est situé 215 avenue Charles Delaye 84300 Cavaillon, immatriculée au RCS d'Avignon, sous le numéro SIREN 888653896, se sont réunis au siège social de la société.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par les actionnaires présents ainsi que par les représentants et les mandataires des actionnaires non présents.

L'assemblée est présidée par M. Julien LAURENT, président de la société.

M. Stephan DUCLOS est désigné secrétaire de la séance.

Le président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que deux actionnaires, représentant cinq-mille actions sur les cinq-mille actions composant le capital social, sont présents ou régulièrement représentés.

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont présentés aux actionnaires :

- la feuille de présence ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

SC

SD

Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Modalité de remboursement du compte courant d'associé de M. Stephan DUCLOS ;
- Fin des fonction de directeur de M. Stephan DUCLOS;
- Cession des actions de l'associé M. Stephan DUCLOS à l'associé M. Julien LAURENT

Personne ne demandant plus la parole, le président propose de voter sur les résolutions figurant dans le texte des résolutions ou décidées par les actionnaires :

Première résolution

Les associés ont décidé de cesser toute modalité de remboursement du compte courant de M. Stephan DUCLOS antérieurement adoptée pour en rédiger de nouvelles.

Ces nouvelles modalités de remboursement sont détaillées dans une convention de compte courant d'associés joint en annexe du présent procès-verbal d'Assemblée Générale. Ces dernières prendront effet à partir du 1er octobre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Les associés ont décidé de mettre fin aux fonctions de Directeur de M. Stephan DUCLOS. Ses fonctions prendront fin au 30/09/2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'associé M. Stephan DUCLOS souhaite céder l'ensemble des actions de la société A 3 PAS D'ICI, soit un total de 2 500 (deux-mille-cinq-cent) actions, à l'associé M.



Julien LAURENT. Après avoir parcouru les clauses de cession d'actions figurant dans les statuts de la société, rien n'entrave cette cession.

Les associés ont pris la décision d'autoriser cette opération de cession d'actions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Signatures

M. LAURENT Julien, Président

A stylized handwritten signature, likely of Julien Laurent, consisting of a large loop and a horizontal stroke.

M. DUCLOS Stephan, Directeur

A handwritten signature, likely of Stephan Duclos, appearing as a series of connected loops and strokes.Handwritten initials 'SL' in a cursive style.Handwritten initials 'SD' in a cursive style.